

Etude variétale du blé d'automne

L. Levy¹, N. Courvoisier¹, D. Pellet¹ en collab. avec C. Brabant², D. Fossati², F. Mascher², A. Schori², K.-H. Camp³, Th. Weisflog⁴, S. Scheuner⁴, P. Mewes⁵

¹Agroscope, Groupe de recherche Variétés et techniques culturales; ²Agroscope, Groupe de recherche Amélioration des grandes cultures et ressources génétiques; ³Delley Semences et Plantes, ⁴swiss granum, ⁵Office Fédéral de l'Agriculture lilia.levy@agroscope.admin.ch & numa.courvoisier@agroscope.admin.ch

Le développement variétal est réalisé sur plusieurs étapes. Une fois que la variété a réussi les tests officiels de l'étude variétale elle peut être commercialisée légalement en Suisse et en Europe.

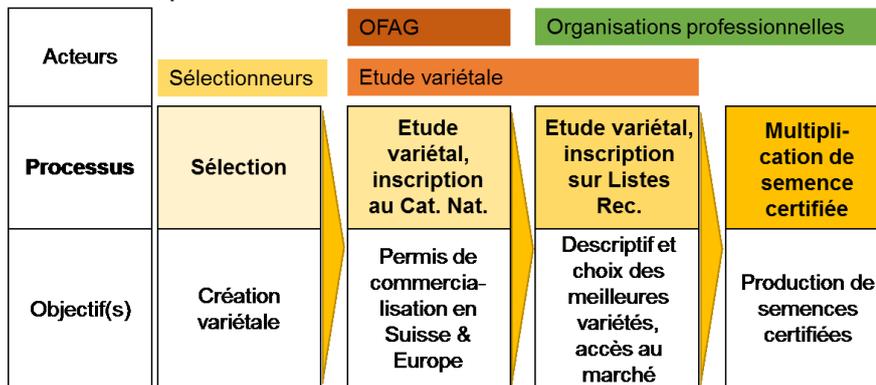


Fig. 2 Dans l'étude variétale, tant les aspects agronomiques que qualitatifs sont pris en compte pour l'évaluation d'une variété candidate.

Fig. 1 Processus de développement variétal et ses objectifs.

« The best of the best »

Un bilan réalisé sur les derniers 15 ans d'étude variétale en Suisse (Levy et al. 2017) montre que ce test ne laisse passer que les meilleures variétés.

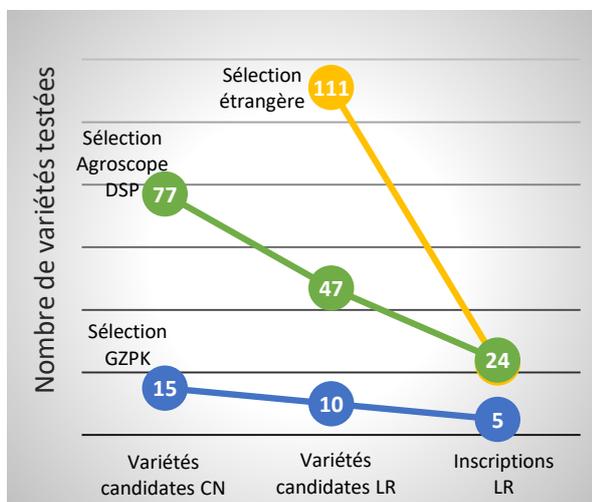


Fig. 3 Pour la sélection indigène, 2/3 des variétés échouent tandis que 1/3 des variétés est retenue pour les Listes Recommandées (LR). Quant aux variétés étrangères, la proportion est de 3/4-1/4 de variétés inscrites sur la LR. (CN: Catalogue National).

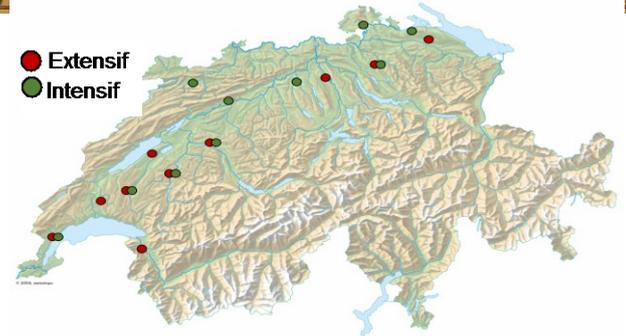


Fig. 4 Distribution des lieux d'essais de l'étude variétale.

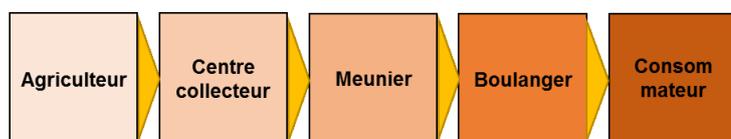


Fig. 5 La plus-value de l'étude variétale pour la filière peut être estimée à 40 millions de francs par année (Levy et al. 2017).

Dans le cadre de l'étude variétale, de nouvelles variétés de blé sont testées pour évaluer leur aptitude à la culture en Suisse. Pour s'assurer que la variété répond aux attentes des producteurs, transformateurs et utilisateurs finaux, plusieurs acteurs de la filière sont impliqués pendant le processus d'évaluation